

INTRODUCTION

Contestation transnationale, mondialisation, et libre-échange

Dans l'histoire du monde européen ancien, la guerre de Troie reste un événement légendaire, un élément essentiel de la culture grecque antique. Une partie de cette histoire est racontée dans *l'Iliade* et *l'Odyssee*, deux textes écrits par le poète Homère vers 750 avant J.-C. qui retracent cette épopée extraordinaire. *L'Iliade* évoque les fondements et motifs de la guerre de Troie¹. Cette guerre fut entreprise par les Grecs à l'encontre des Troyens, à la suite de l'enlèvement d'Hélène, épouse du roi de Sparte, Ménélas, par le Troyen Pâris. L'histoire raconte qu'Hélène avait été promise à Pâris par Aphrodite, en remerciement pour le jugement du Mont Ida, lui attribuant la pomme d'or. Les rois grecs, liés entre eux par le serment de Tyndare, serment qui obligeait les prétendants malheureux à la main d'Hélène à aider celui qui l'emporterait, et soutenus par un contingent expéditionnaire puissant, décidèrent alors de mener la guerre contre Troie.

1. Pour une revue historique de la guerre de Troie, voir Poursat, J.C. (1995). *La Grèce pré-classique, des origines à la fin du VI^e siècle*, Nouvelle histoire de l'Antiquité, vol. 1, Paris, Seuil, coll. «Points Histoire». Pour une analyse plus approfondie sur le caractère épique de la guerre de Troie, se référer à Burgess, J.S. (2001). *The Tradition of the Trojan War in Homer and the Epic Cycle*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.

Après avoir essayé de nombreux revers afin de parachever le siège de Troie, les Grecs finissent, non sans peine, par imposer leur volonté après deux expéditions qui dureront *grosso modo* une vingtaine d'années. Cette réussite est en grande partie due à l'entrée en scène d'Ulysse, le héros et le sujet de l'*Odyssée*, second poème d'Homère. En effet, persuadé par les arguments de Ménélas et d'Agamemnon, Ulysse quitte Ithaque, île dont il est le roi, pour prendre part à la guerre dans le camp achéen – alors qu'une prophétie lui avait prédit un retour plein d'embûches. C'est, par ailleurs, Ulysse qui eut l'idée du cheval de Troie. Des guerriers grecs furent dissimulés dans un grand cheval de bois, déguisé en offrande à Poséidon, dieu grec des mers et des océans. La flotte grecque feignit de se retirer, abandonnant le cheval sur la plage. En signe de victoire, les Troyens firent entrer le piège dans leurs murs. Croyant la guerre terminée, ils se réjouirent. La nuit venue, les guerriers grecs sortirent du cheval et ouvrirent les portes. Troie fut pillée, les membres de la famille royale tués ou emmenés en esclavage. Ménélas put enfin ramener Hélène à Sparte, vingt ans après son enlèvement. Lors du combat, Achille fut blessé au talon, par une flèche lancée par Pâris, et mourut.

Dans l'*Odyssée*, Homère raconte l'épopée du retour d'Ulysse à Ithaque après la chute de Troie. Ce qui est fondamental dans le récit proposé par Homère, c'est qu'en dépit de la victoire des Grecs, Ulysse mit près de 15 ans pour retrouver Ithaque. Ce qui *a priori* devait s'annoncer comme une balade dans le parc se révéla une entreprise cauchemardesque. Car le héros rencontra sans arrêt des obstacles de toutes sortes, incluant des tempêtes et de nombreux autres pièges que les dieux avaient dressés ; il fut notamment maintenu en captivité sur l'île de la nymphe Calypso. L'*Odyssée* nous promène donc dans un monde peuplé de créatures étranges, surhumaines, sinon monstrueuses, comme les chevaux du soleil, les cyclopes, les sirènes, tout un monde intermédiaire entre le divin et l'humain.

Le parallèle est frappant avec l'épopée transnationale des acteurs non étatiques à l'époque contemporaine. Accélééré depuis la consolidation de la mondialisation, ce périple transnational incarne plus que tout autre chose une traversée à la manière d'Ulysse dans l'*Odyssée* d'Homère. Alors que le potentiel transnational de ces acteurs se renforce avec le processus mondialisant, le sentier qui mène au site transnational demeure encore et toujours parsemé d'embûches. Pour cette raison, le mouvement des acteurs non étatiques du théâtre national vers le site transnational de contestation est une longue et scabreuse odyssée. Ce pan qui est fondamental à la compréhension des diverses manifestations de la politique internationale à l'heure de la globalisation mérite qu'on s'y attarde, ne serait-ce que pour en déceler les tenants et aboutissants.

En effet, avec l'apparition du concept de globalisation dans l'orbite de l'analyse sociale contemporaine, on entre définitivement dans un processus de bifurcation en ce qui a trait à la manière d'appréhender le système international contemporain. Tant au plan économique, politique, social,

culturel que scientifique, l'innovation frappe à nos portes à un rythme effréné, balayant sur son passage les réflexes d'un autre âge et installant sa propre manière de conjuguer le réel. À en juger par leur magnitude, les transformations qui se sont produites dans le système international ont la capacité de durer, du fait qu'elles modifient le temps, brisent les espaces et révolutionnent les comportements. D'une manière ou d'une autre, elles réussissent à instaurer des croyances nouvelles. Le keynésianisme a rempli ce rôle après la Seconde Guerre mondiale; le néolibéralisme prendra sa relève dans le contexte de l'après-guerre froide. En ce sens, l'étude des transformations économiques se révèle donc être de première importance, ne serait-ce que pour repérer leur signification politique, c'est-à-dire la manière dont elles modifient les relations de pouvoir, la nature des luttes politiques et les enjeux sociaux.

Dans une certaine mesure, cette transformation radicale est largement attribuable au rôle de plus en plus grandissant affiché par les acteurs non étatiques sur la scène politique mondiale. En effet, au tout début des années 1970, les organisations non gouvernementales, principalement les entreprises multinationales, se sont installées comme nouveaux acteurs dans le système international. Les activités internationales de ces groupes ont été rapidement, mais timidement, scrutées par certains observateurs intéressés par la question. Leur implication croissante dans les espaces et enjeux qui n'ont pas une inscription nationale a suscité un vibrant appel à un ensemble de réflexions sur la nécessité d'un décentrage du regard étato-centré traditionnellement porté sur les affaires mondiales. Dans un contexte où les enjeux de nature globale interpellent graduellement les acteurs non étatiques, où les loyautés émergentes échappent de plus en plus au contrôle strict des États et où les gouvernements sub-nationaux s'activent à jouer un rôle grandissant sur l'échiquier international, la forteresse étatique s'est en réalité montrée de plus en plus chancelante et perméable. Pour beaucoup, l'utopie kantienne de voir enfin l'arrêt de cette concentration stable des pouvoirs entre les mains des États, qui a commencé avec le Traité de Westphalie en 1648, était en voie de se matérialiser.

Mais parler de globalisation, c'est aussi et surtout faire état de la nature et de l'importance prise par le commerce international dans la politique des États et comme enjeu de puissance. Les relations commerciales internationales s'organisent aujourd'hui à partir de vecteurs nouveaux. Du fait de la globalisation, les idées et pratiques néolibérales se sont répandues dans les sociétés industrialisées; le capital de même que les mécanismes de production ont acquis un très haut degré de mobilité, et les corporations multinationales ont augmenté leur capacité à étendre leur influence et leurs opérations dans les coins les plus reculés du globe. De par le triomphe du paradigme économique néolibéral au sein des corporations transnationales et des bureaucraties gouvernementales, le commerce international s'affirme plus que jamais comme une pomme de discorde dans la politique internationale et nationale.

La rationalité économique qui sous-tend la globalisation est portée, entre autres, par une nécessité de remodeler l'infrastructure capitaliste. Et l'un des mythes qui accompagnent cette restructuration reste la libéralisation des frontières, qu'on ne cesse de présenter comme un tremplin vers l'augmentation du volume des échanges commerciaux. Au nom de la liberté de commercer, et pour ou contre la logique mercantile, se justifient les joutes sociales contemporaines. La restructuration économique mondiale – ajoutée à la formation de blocs économiques régionaux, principalement axés sur la philosophie du libre-échange et la politique d'intégration de même qu'à la création en 1994 de l'Organisation mondiale du commerce, qui remplacera l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce – offre le point de départ d'une appréciation claire des facteurs institutionnels qui accompagnent le virage dont il est question. Si ces divers processus génèrent tout un ensemble d'intérêts et de nouveaux questionnements pour les acteurs sociaux, ils ajoutent en même temps une très grande complexité dans l'analyse de la scène internationale. C'est pour cette raison qu'il est important de procéder à l'étude du rôle des acteurs non étatiques dans la politique mondiale en général, et au plan de la gouvernance commerciale internationale en particulier.

Les approches dominantes en relations internationales ont jusqu'ici mené à une appréciation mitigée en ce qui a trait aux objectifs atteints par les acteurs non étatiques dans la politique mondiale. Trop souvent, on a cru en l'influence politique des organisations non gouvernementales plutôt que de procéder à une évaluation systématique de leurs actions et des retombées de ces dernières². Certaines études sont, par exemple, parvenues à la conclusion que la société civile ne serait pas seulement nationale mais aussi transnationale. De cette manière, cette dernière a la capacité d'institutionnaliser des structures normatives qui transcendent le pouvoir étatique³. Ces théoriciens d'un courant transnationaliste libéral,

2. Le terme « organisation non gouvernementale » est utilisé ici dans son sens large englobant toute organisation qui n'est pas établie par un gouvernement. Pour une idée plus exhaustive, voir à ce sujet Gordenker, L. et T.G. Weiss (1996). « Pluralizing Global Governance: Analytical Approaches and Dimensions » dans L. Gordenker et T.G. Weiss, *NGOs, the UN and Global Governance*, Londres, Lynne Rienner, p. 17-47.

3. Plusieurs auteurs transnationalistes abondent en ce sens. Mentionnons, entre autres, Linklater, A. (1998). « Citizenship and Sovereignty in the Post-Westphalian European State », dans D. Archibugi, D. Held et M. Köhler (dir.), *Re-imagining Political Community*, Stanford, Stanford University Press; Lipschutz, R.D. (1992). « Reconstructing World Politics: The Emergence of Global Civil Society », *Millennium Journal of International Studies*, vol. 21, n° 3, p. 389-420; Evangelista, M. (1999). *Unarmed Forces: The Transnational Movement to End the Cold War*, Ithaca, Cornell University Press; Burgerman, S. (2001). *Moral Victories: How Activists Provoke Multilateral Action*, Ithaca, Cornell University Press; Warner, P. (1995). « Politics Beyond the State: Environmental Activism and World Civic Politics », *World Politics*, vol. 47, p. 311-340; Price, R. (2003). « Transnational Civil Society and Advocacy in World Politics », *World Politics*, vol. 55, p. 579-606; Price, R. (1998). « Reversing the Gun Sights: Transnational Civil Society Targets Landmines », *International Organization*, vol. 52, n° 3, p. 613-644; Matthews, J.T. (1997). « Power Shift », *Foreign Affairs*, janvier-février, p. 50-66;

qui montrent très peu d'intérêt pour le rôle central que joue l'État sur la scène internationale, sont d'avis qu'on se dirige tout droit vers un monde de citoyens et de mouvements sociaux qui non seulement s'affirment comme un contre-pouvoir au monde d'États mais encore se constituent en agents de domestication de l'international.

Mon objectif principal est donc de discuter de l'incidence et de l'influence de ces acteurs catégorisés non étatiques, transnationaux ou non, sur la gouvernance du commerce international, en particulier le processus de libéralisation des échanges commerciaux⁴. Dans ce livre, il sera fait état du pouvoir et de la force de ces acteurs sur l'échiquier mondial en procédant à une problématisation de la proposition transnationaliste libérale qui postule que les militants transnationaux, en générant des normes internationales, peuvent recadrer et redéfinir les intérêts des États. En effet, la variante libérale de la recherche sur le transnationalisme aborde les organisations militantes comme des acteurs à part entière. Wapner (1995) et Lipschutz (1992), entre autres, suggèrent en ce sens que les acteurs de la société civile transnationale non seulement possèdent un caractère fondamentalement anti-étatique mais encore, du fait qu'ils outrepassent la primauté des États et leurs droits souverains, s'engagent dans des pratiques qui rendent possible une refondation de l'architecture de la politique internationale. Dans cet univers discursif, les organisations non gouvernementales sont instrumentalisées comme « les troupes de choc de la société civile ». Leur fonction principale est de contrer, résister, formuler et établir l'ordre du jour de la politique commerciale globale⁵. De par sa position hégémonique dans la recherche transnationale contemporaine, le discours libéral attire l'attention sur l'importance cruciale des groupes sociaux transnationaux de défense des droits dans la création de nouvelles normes et de nouveaux discours qui contribueront à restructurer la politique mondiale en « altérant la structure normative de la gouvernance globale⁶ ».

Florini, A.N. et P.J. Simmons (2000). « What the World Needs to Know », dans A.M. Florini et P.J. Simmons, *The Third Force: The Rise of Transnational Civil Society*, Washington, Carnegie Endowment for International Peace.

4. Par acteur transnational, j'entends toute organisation de la société civile qui intervient de manière régulière dans la sphère publique globale. Pour une conceptualisation de l'acteur transnational, se référer à Tarrow, S. (2002). « The New Transnational Contention: Organizations, Coalitions, Mechanisms », texte présenté au Congrès annuel de l'American Political Science Association, Chicago, 1^{er} septembre; voir également Tarrow, S. (2000). « La contestation transnationale », *Cultures et conflits: sociologie politique de l'international*, n^{os} 38-39, été-automne; Comor, E. (2001). « The Role of Communication in Global Civil Society: Forces, Processes, Prospects », *International Studies Quarterly*, vol. 45, p. 389-408.
5. Sur cette caractérisation des ONG, se référer à SustainAbility (2003). *The 21st Century NGO: In the Market for Change*, Londres, SustainAbility.
6. Sur ce point, voir Sikkink, K. (2002). « Restructuring World Politics: The Limits and Asymmetries of Soft Power », dans S. Khagram, J.V. Riker et K. Sikkink (dir.) (2002). *Restructuring World Politics: Transnational Movements, Networks, and Norms*, Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 301-317.

En effet, à partir de la fin des années 1980, on a noté une prolifération de coalitions d'acteurs sociaux, d'horizons fort différents les uns des autres. Ces coalitions ont été réalisées dans le but de faire entendre les revendications de la société civile, principalement lors des rencontres du G-8, du FMI, de la Banque mondiale, de l'OMC, de l'OEA, de l'Union européenne, ou encore pour défendre la cause de la paix et des droits de la personne, pour ne citer que ceux-là. À titre d'exemple, le succès de la campagne en faveur de l'abolition des mines antipersonnel en 1997 est généralement attribué aux initiatives d'une coalition d'acteurs non étatiques menée par la Croix-Rouge, et souvent évoquée comme un accomplissement sans précédent dans l'effort de limiter l'usage de la guerre⁷. L'implication de groupes transnationaux comme Greenpeace, ou encore le Réseau d'action sur le climat (CAN), dans la coordination des efforts qui ont abouti à la conclusion du Protocole de Kyoto visant à ralentir le réchauffement de la planète, alimente également cette manière de voir. Il en est de même du rôle significatif joué par des ONG comme Amnistie internationale ou Médecins sans frontières, soit dans la défense des droits individuels et le recul de l'autoritarisme, soit encore dans la livraison de l'aide humanitaire aux populations en détresse. Il s'agit là d'observations qui tendent à corroborer la proposition de Rosenau et Ferguson à savoir que « la gouvernance existe, à travers, et au-delà des juridictions des États souverains⁸ ».

Il reste que cette appréciation du pouvoir et de l'influence grandissants des acteurs non étatiques dans la politique internationale mérite d'être évaluée concrètement et empiriquement en faisant intervenir un certain nombre d'interrogations. Tout d'abord, nulle part il n'a été démontré jusqu'ici que ces ONG transnationales, ou même des acteurs sociaux nationaux proprement dits, exercent une influence empiriquement observable dans les résultats émanant de négociations visant la conclusion d'accords commerciaux internationaux de type libre-échangiste. Cela nous amène donc à poser la question suivante : peut-on dire que la société civile transnationale, pour autant qu'elle existe, a un impact significatif sur les schémas de libéralisation commerciale proposés dans le cadre de la globalisation économique ?

Il s'agit là d'une question de recherche très pertinente dans la mesure où le commerce international représente un *hard case* pour les acteurs sociaux, étant entendu qu'il s'agit d'un enjeu qui expose avec beaucoup d'acuité les rivalités interétatiques pour la domination et le contrôle sur l'échiquier international. S'il se révèle que les actions entreprises par les acteurs non

7. Voir, à ce sujet, Price, R. (1998). « Reversing the Gun Sights: Transnational Civil Society Targets Landmines », *International Organization*, vol. 52, n° 3, p. 613-644.

8. Ferguson, Y.H. et J. Rosenau (2004). « De la superpuissance avant et après le 11 septembre 2001 : une perspective postinternationale », *Études internationales*, vol. 35, n° 4, p. 637, p. 623-639.

étatiques auront contribué à changer les termes de l'ordre du jour commercial international, ainsi que les résultats anticipés, dans le cadre des négociations internationales relatives au commerce, on se retrouvera donc devant le constat irréfutable de la pertinence des prémisses libérales transnationales. Dans le cas contraire, il nous appartiendra de tirer les conclusions qui s'imposent relativement aux univers respectifs qu'occupent à la fois les acteurs non étatiques et les États dans une configuration internationale contemporaine qui paraît, selon l'appréciation faite par James Rosenau, de plus en plus multi-centrée⁹.

Je crois que la question de l'influence des acteurs de la société civile au sein d'une communauté de politiques relatives au commerce ne doit pas faire l'objet de vagues présuppositions, mais mérite d'être évaluée à la lumière de données factuelles concrètes. Convenons que, dans ce débat autour de l'appréciation de l'influence des acteurs non étatiques, il est difficile de sortir des idées préconçues et des opinions toutes faites. Néanmoins, il est plus que nécessaire de partir à la recherche de la juste mesure en interrogeant les actions et initiatives concrètes entreprises par ces acteurs dans le but d'influencer les décisions des États sur le dossier de la libéralisation des échanges. Telle est la trajectoire empruntée dans ce livre.

Mon argument est que l'élaboration de politiques multilatérales en matière commerciale demeure le produit d'un marchandage interétatique et, de surcroît, est alimentée par des alliances croisées intervenues entre les États et les corporations multinationales, pris en qualité d'acteurs prépondérants dans tout régime commercial international. Dans cet univers, le conglomerat État-société prévaut. Il est à noter qu'à l'intérieur de cette configuration d'intérêts, l'État détient encore le pouvoir d'entretenir le cadre légal et institutionnel qui structure la mondialisation aussi bien que la participation des citoyens à la politique globale. C'est à l'intérieur de l'État-nation que les citoyens trouvent l'ancrage institutionnel qui leur permet de participer à la gouvernance globale¹⁰. Car les acteurs régnant dans la mondialisation néolibérale demeurent les États et les corporations multinationales et non les ONG transnationales ou les mouvements sociaux¹¹. Puisque l'État demeure l'agent facilitateur du processus de la mondialisation, il s'impose aussi comme le lieu où s'enclenche la résistance à ce processus.

9. Sur la notion de monde multicentré par opposition au monde étato-centré, voir Rosenau, N.J. (1990). *Turbulence in World Politics: A Theory of Change and Continuity*, Princeton, Princeton University Press.

10. Sassen, S. (2003). «The Participation of States and Citizens in Global Governance», *Indiana Journal of Global Legal Studies*, vol. 10, n° 1, p. 5-28.

11. Ayres, J. et S. Tarrow (2002). «The Shifting Grounds for Transnational Civic Activity», *Social Science Research Council Newsletter*, New York, mars.

Dans la mesure où les organisations non gouvernementales évoluent dans un monde d'États, leur degré d'influence dans les prises de décision internationales et les processus politiques transnationaux variera en fonction de la caractéristique de l'enjeu et du degré de perméabilité de la cible choisie. Puisque le commerce demeure un instrument essentiel à l'affirmation de l'État et un puissant attribut de la domination économique, les choix de politique commerciale et les négociations commerciales internationales refléteront les intérêts et les préférences étatiques établis. En conséquence, l'habileté relative démontrée par les ONG non seulement à déconstruire les prémisses discursives qui dominent le libéralisme économique, mais encore à construire des réseaux transnationaux de militants et de protestataires contre le libre-échange, peut ne pas conduire à des changements substantiels sur les résultats politiques, particulièrement en ce qui concerne les négociations visant la libéralisation commerciale.

LES FRONTIÈRES DE L'ÉTUDE: ENJEUX, ACTEURS ET SITE

Cette étude n'ambitionne pas de porter une réponse définitive à un ensemble de problèmes aussi complexes et diversifiés relatifs aux rapports État-société au sein des communautés politiques contemporaines. Elle vise tout au moins à porter un éclairage sur certains éléments structurants qui conditionnent les initiatives et actions politique des acteurs non étatiques à l'heure de la consolidation des politiques de libéralisation commerciale, d'une part, et celles du recadrage par l'État de ce qu'il convient d'appeler le domaine ou, mieux, l'espace, d'autre part.

Nous sommes à une période de l'histoire où foisonne l'énergie vitale et créatrice des regroupements citoyens. C'est également une conjoncture historique qui amène avec elle de nouveaux enjeux et défis sociaux et politiques de toutes sortes lesquels indiquent une tendance vers la prééminence d'un nouvel esprit compétitif et d'une nouvelle morale économique au sein des sociétés capitalistes modernes. Pour comprendre les tenants et aboutissants de ces nouveaux paramètres sociaux et politiques, on croit très souvent avec raison qu'il est de bon ton d'interroger ce qui se passe à l'intérieur de la société civile, étant donné la poussée fulgurante de la transnationalisation du capital dans le monde. La pertinence de cette démarche méthodologique tient au fait suivant: en observant les interactions des acteurs au sein d'une société donnée, il est souvent possible de repérer la manière dont les individus font leur propre histoire et s'érigent comme agents concrets de leur destinée. Dès lors, l'affirmation du contre-pouvoir citoyen prend un sens particulier et revêt un caractère permanent. Au-delà de toute apparence, elle incarne, de manière tangible, l'équilibre des rapports de forces entre l'État et les citoyens tel que proposé par la vibrante rhétorique de la démocratie libérale. Dans ces conditions, les scénarios globaux interpellent nécessairement et directement les acteurs de la société civile, réaffirmant par la même occasion les vertus de l'action collective et de la contestation politique.

L'argumentation en faveur du libre-échange est le fruit d'un vaste mouvement intellectuel et politique. Elle émane de la suprématie graduelle gagnée par les économistes néoclassiques dans les grands cercles universitaires au détriment des penseurs néokeynésiens. Elle accompagne aussi les succès électoraux répétés d'un courant politique néoconservateur au sein des fleurons de la démocratie anglo-saxonne comme l'Angleterre de Margaret Thatcher, les États-Unis de Ronald Reagan et le Canada de Brian Mulroney. Elle sert, enfin, de soutien idéologique aux réformes économiques allant dans le sens de l'économie de marché entreprises au sein de certaines formations sociales de tradition autoritaire situées dans la périphérie du capitalisme mondial, notamment le Mexique de Carlos Salinas de Gortari. Sur le théâtre nord-américain, la proposition en faveur de la libéralisation des échanges demeure à proprement parler la résultante d'une nouvelle appréciation de la donne compétitive globale symbolisée par les scénarios de regroupements de marchés initiés en Europe et en Asie comme voie bienfaitrice de la rentabilité financière et de la richesse des nations.

Suivant cette logique, les accords de libre-échange ALE et ALENA constituent en Amérique du Nord les instruments accompagnateurs d'une restructuration économique savamment orchestrée. En contribuant à la matérialisation de l'emprise des promoteurs de l'idéologie néolibérale sur la direction des économies nationales, ces accords ont pu, du même coup, secréter une nouvelle structure d'opportunités politiques qui se manifeste dans un espace ou site qui est autre que celui traditionnellement aménagé à l'intérieur des sociétés nationales. Il s'agit d'un site de type transnational qui englobe l'espace nord-américain dans son ensemble, nourri et entretenu par le fait de la poussée transnationale du capital, de la production et des échanges allant du Yukon jusqu'au Rio Grande. Cette reconfiguration spatiale contribue à la redéfinition des rapports entre les États et les sociétés nationales correspondantes dans la région, tout en réaménageant des lieux additionnels pour la poursuite de la lutte politique et sociale.

Avec l'apparition de ce scénario de libéralisation commerciale, il se crée non seulement un espace économique d'occasions d'affaires, en Amérique du Nord, mais tout aussi bien des opportunités en faveur de la transnationalisation de la contestation. La régulation politique deviendra de plus en plus difficile dans bon nombre de domaines, due en partie à une redéfinition de l'État par rapport à son rôle interventionniste, protecteur et redistributeur. Et il n'existera apparemment plus de frontières réelles entre marchés nationaux et marchés internationaux. En conséquence, et afin de maximiser leur efficacité devant les enjeux extraterritoriaux portés par le libre-échange, les acteurs de la société civile ont logiquement intérêt à adopter des stratégies transnationales qui leur permettront de suivre les sentiers scabreux du capital devenant de plus en plus mobile et nomade.

Dans la mesure où les propositions libérales transnationales suggèrent, entre autres, un rapport de causalité entre les politiques d'ouverture économique et commerciale et la transnationalisation des stratégies de

contestation des acteurs sociaux, il est aussi important d'évaluer cette assertion en étudiant concrètement les actions et initiatives entreprises par deux acteurs sociaux sur le site transnational nord-américain, en l'occurrence les syndicats et les environnementalistes. La rationalité qui nous a guidé dans le choix de ces acteurs est la suivante. D'une part, le mouvement syndical est intimement lié à l'histoire et à la structure des rapports capital-travail dans le capitalisme moderne. Il se trouve au cœur de l'entente socio-politique qui a charpenté l'État providence keynésien. Il se trouve que l'entreprise de restructuration économique globale du capitalisme débouchera sur l'introduction de nouveaux rapports entre le capital et le travail. Ces nouveaux rapports se manifesteront principalement à travers les initiatives visant une plus grande flexibilité des marchés du travail et un désengagement progressif de l'État, deux enjeux cruciaux qui interpellent de front les acteurs syndicaux.

D'autre part, la perspective de mise en place d'une politique de libéralisation des marchés en Amérique du Nord débouchera incidemment sur une plus grande prise de conscience et une sensibilisation accrue en ce qui a trait aux impacts environnementaux des accords de commerce. Disons tout d'abord que l'environnementalisme, en tant que traduction d'une philosophie attachée à certaines valeurs transcendantales et universelles, se veut porteur d'idées et d'appartenances nouvelles qui accompagnent la société postindustrielle. Sa stratégie prioritaire est de déplacer le terrain de la lutte politique de la sphère économique vers la sphère culturelle tout en élargissant la distance entre la société civile et l'État. Pour les environnementalistes, les questions relatives aux effets de la pollution atmosphérique sur la santé humaine, l'amincissement de la couche d'ozone, le réchauffement de la planète, les pluies acides ou encore la diversité biologique répondent toutes à des préoccupations qui vont au-delà des limites territoriales des États et participent à un exercice de re-conceptualisation du monde naturel et humain. Stimulés par une telle conception du monde, plusieurs, alertés par les effets possibles d'une telle entreprise sur les politiques publiques liées à la protection de l'environnement, défendront la thèse de l'incompatibilité de la croissance capitaliste avec l'adoption d'une éthique environnementale. Leurs principaux griefs s'articuleront autour de l'urgence d'harmoniser les prétendues vertus du libre commerce avec les impératifs de protection du milieu ambiant.

Le but recherché ici n'est pas tant de mesurer ni de comparer le degré de transnationalité respective de ces deux acteurs. Il s'agit plutôt de savoir si ces derniers influencent les résultats des négociations multilatérales pouvant mener à la conclusion d'accords de libre-échange entre les États. J'entreprendrai le même type de démarche pour étudier plus loin la mobilisation sociale mondiale ciblant les rondes de négociation organisées à Seattle et à Cancún dans le but d'obtenir un consensus autour de la libéralisation globale du commerce dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En admettant sans conteste que les acteurs sociaux ont

investi à grand déploiement l'espace transnational de contestation, la question de recherche principale n'est guère celle de déterminer leur capacité à effectuer le transfert du national vers le transnational, mais de préférence celle de savoir si un tel changement de plateforme de contestation génère – eu égard à l'enjeu repéré, au site transnational identifié et au contexte politique exploré – les résultats anticipés par ces acteurs.

Il s'agit là d'une question fondamentale, car ces trois unités de mesure, à savoir l'enjeu, le site et le contexte, sont en constante interaction. Par exemple, un événement qui s'est produit en Europe dans un contexte historique et politique déterminé peut ne pas se répéter en Amérique du Nord, en Asie ou en Afrique. De la même manière, le fait pour les acteurs de la société civile d'avoir joué un rôle majeur dans la redéfinition de normes relatives aux droits de la personne et à l'environnement ne leur attribue pas pour autant la même capacité lorsqu'il s'agit d'influencer les questions relatives au commerce ou à la sécurité. Il faut aussi ajouter que l'histoire ne se répète pas toujours. Ce qui s'est passé au cours des années 1980 et 1990 peut ne pas se reproduire dans le nouveau millénaire.

Je crois qu'à l'heure actuelle la filière transnationale se trouve à un carrefour historique sans précédent. Les perspectives d'une libéralisation de l'espace transnational de contestation ont été fortement ébranlées par les événements qui ont entouré les attaques terroristes survenues le 11 septembre 2001 sur le territoire des États-Unis. Progressivement, le lien positif entre commerce et sécurité s'est évaporé et la rhétorique d'ouverture subit des nuances et retournements aux aléas des conjonctures. La lutte contre le terrorisme international s'est intensifiée, occupant une place centrale dans le programme de sécurité de la plupart des pays à tradition libérale démocratique. Dans un laps de temps relativement court, le lien entre terrorisme, migration et sécurité a été réactivé dans plusieurs pays, ouvrant ainsi la voie à des politiques visant la surveillance rapprochée des frontières et des individus de même qu'à l'établissement d'une « nouvelle culture de sécurité ».

À des degrés divers, les États sont en train de réintroduire une logique de la sécurisation dans la rhétorique de la libéralisation. L'État et les frontières sont en train d'effectuer un retour très remarqué. Tout en instaurant un climat de surveillance continu et un processus de sécurisation accéléré de plusieurs espaces et enjeux sociaux nationaux, l'État procède en même temps à l'encadrement des velléités transnationales des acteurs non étatiques. Il re-légitime, par le fait même, son rôle prépondérant de pourvoyeur et de garant de la sécurité. De plus, une préoccupation accrue envers les enjeux de sécurité colore désormais les politiques publiques mises de l'avant par les gouvernements. Cet accent mis sur la prééminence des objectifs de sécurité nationale contribue à la neutralisation des libertés citoyennes et a comme effet durable un accroissement du contrôle des pouvoirs publics sur les flux et mouvements transnationaux. On assiste donc aujourd'hui à un recentrage du cadre normatif des mouvements transnationaux et de l'exercice des droits citoyens.

Force est de constater que les nouveaux paramètres de sécurité à partir desquels opèrent les démocraties libérales précipitent les adeptes et acteurs du libéralisme transnational dans un nouveau cycle de paradoxes. D'une part, la logique néolibérale impose une accélération de l'ouverture des frontières en vue de faciliter la libre circulation des biens. Plusieurs économistes néolibéraux s'entendent aussi pour dire que la mondialisation ne peut se concevoir sans le facteur travail. Dans leur optique, la compétition entre les travailleurs constitue le facteur qui permet de réduire les coûts de production, d'apporter un savoir-faire additionnel et de mettre à la disposition de l'entreprise une expertise qualifiée et en demande constante. Ce raisonnement dérive de la certitude que la migration a toujours été une caractéristique centrale des économies les plus dynamiques et les plus productives. Mais dans ce processus de globalisation économique, «déplacer les marchandises et les services est devenu un exercice définitivement plus facile que celui de déplacer le travail¹²». Pendant que les instruments politiques et économiques destinés à venir en aide à l'entreprise de la mondialisation accomplissent leur travail de démolition des frontières commerciales, le pouvoir d'État s'attelle de son côté à policer les conséquences indésirables de cette ouverture.

Fidèles à cette logique, les mesures de sécurité prises conjointement par le Canada et les États-Unis pour prévenir et contrer les menaces terroristes s'orientent vers un accroissement des contrôles frontaliers. Parallèlement à une politique de facilitation des flux de marchandises, on passe graduellement à une politique d'encadrement des mouvements transfrontaliers des personnes. C'est dans cette optique qu'il faut appréhender l'entente tripartite intervenue le 23 mars 2005 entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, plus connue sous le nom de Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PNASP). Comme nous le verrons, cette entente a été signée pour répondre principalement aux enjeux découlant de l'accélération des dangers associés au terrorisme international et en vue de mettre de l'avant les termes de la sécurisation du libre-échange en Amérique du Nord.

À travers la lecture du PNASP, on se rend à l'évidence qu'il existe une grande dichotomie entre les politiques de sécurisation et celles de libéralisation. Du fait qu'il s'agit d'un accord tripartite qui réfère prioritairement aux enjeux sécuritaires du commerce régional, le PNASP invite, par le fait même, à une réflexion approfondie sur l'adéquation des objectifs de libéralisation néolibérale avec ceux de la globalisation sécuritaire. Car étant donné que la globalisation économique tend à mettre à l'épreuve la sécurité des États, ces derniers, en retour, tendent naturellement à dresser des obstacles aux mouvements transnationaux dans le but de rencontrer les nouvelles exigences de sécurité. Ces considérations amènent à suggérer que les

12. Hirst, P. et T. Graham (2000). *Globalization in Question: The International Economy and the Possibilities of Governance*, Londres, Polity Press, p. 29.

mécanismes permettant la sécurisation des flux transnationaux compliquent les objectifs de libéralisation économique. La poursuite des objectifs légitimes de sécurité et de protection à l'encontre des risques présents et futurs est, de ce fait, susceptible d'annihiler les résultats attendus et souhaités en termes de maximisation des gains économiques et commerciaux.

D'un autre côté, le contexte actuel dominé par une surenchère sécuritaire rend inopérantes les présuppositions des transnationalistes libéraux. Car les nouvelles règles du jeu transnational mises en place dans le cadre de la lutte contre le terrorisme international mettent à l'épreuve la conception libérale et égalitaire des droits. Certes, le discours officiel propage que les politiques et mesures de sécurité sont destinées à protéger les démocraties libérales contre la menace terroriste. Toutefois, elles risquent d'avoir l'effet contraire, car elles menacent de torpiller les formes de gouvernements libéraux démocratiques. En effet, l'établissement de nouvelles règles du jeu « démocratique », quoique exceptionnelles, qui sont adoptées en vue de structurer les relations État-citoyens et pour répondre à la problématique de sécurité ambiante, traduit dans les faits une conjoncture périlleuse pour les droits et les initiatives des citoyens. Tel qu'il est mis en branle, le processus de sécurisation des flux et mouvements transnationaux ne peut que contribuer à accroître une atmosphère d'hostilité longtemps entretenue à l'endroit du langage des libertés civiles.

Pour commencer, j'explore l'univers complexe des acteurs non étatiques en analysant leur interaction avec le monde des États et la politique internationale dans un environnement changeant. Ici les acteurs non étatiques sont étudiés en référence à leur univers national et transnational. Différents modèles de relations transnationales y sont introduits de même qu'une analyse critique complète de l'apport et des limites objectives des propositions libérales transnationales. Le chapitre 1 offre une démarche permettant de problématiser l'influence des acteurs non étatiques dans les processus de prise de décision internationale.

Au chapitre 2, les questions relatives à l'économie politique du libre-échange nord-américain seront abordées. Nous étudierons de manière systématique la phase globalisante de l'économie capitaliste et sa contribution à la restructuration des sociétés nationales en référence au moment choisi et à l'espace considéré. Ce chapitre s'intéresse principalement à la production de l'idée du libre-échange dans l'espace nord-américain par l'interrogation de ses prémisses de base de l'idéologie libre-échangiste et en faisant intervenir les acteurs clés qui participent à l'affirmation de ce paradigme économique hégémonique.

Le chapitre 3 fait intervenir les acteurs syndicaux dans l'arène de contestation du libre-échange en Amérique du Nord. Comme nous le verrons par l'exploration des réponses des syndicats nationaux à l'endroit du projet néolibéral de libéralisation des échanges en Amérique du Nord, il nous sera possible de saisir et de discuter du rôle joué sur la scène publique

nord-américaine par un acteur social majeur dans le contexte de la négociation d'accords commerciaux déterminants. Cette analyse de cas contribuera à porter un nouvel éclairage sur l'influence des acteurs non étatiques sur les décisions internationales relatives à l'enjeu commercial. Il en sera de même pour l'étude des acteurs environnementalistes au chapitre 4. Le sursaut de ces derniers dans l'arène de contestation du libre-échange constitue un épisode pertinent pour la compréhension de la nature et des limites de l'influence des acteurs non étatiques dans le cadre d'un enjeu traditionnellement dominé par les États-nations. À ce sujet, les initiatives prises par les défenseurs de l'environnement mexicains, américains et canadiens, dans la foulée des discussions entourant la conclusion des accords de libre-échange en Amérique du Nord, seront étudiées et discutées. Le chapitre analysera également la position générale des groupes de défense de l'environnement des trois sociétés nationales pour rendre compte du potentiel de transnationalisation de ces groupes dans un contexte institutionnel spécifique.

Au chapitre 5, l'investigation sera portée sur le terrain de la lutte globale contre le libre-échange en passant en revue différents épisodes de mobilisation contestataire d'acteurs sociaux qui ont été réalisés à l'encontre de la libéralisation des échanges à l'échelle mondiale. Nous étudierons successivement les événements entourant les bras de fer politiques survenus dans le cadre des rencontres ministérielles à Seattle et à Cancún, placées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce et destinées à trouver un consensus étatique autour de la poursuite du projet de libéralisation. Par l'étude des actions mobilisatrices entreprises par les acteurs dits antimondialisation, il nous sera possible d'introduire dans l'analyse la question de la complexité du système de gouvernance commerciale multilatérale et de s'interroger sur la manière dont ce système peut faire obstacle à l'atteinte des objectifs anticipés par les acteurs non étatiques dans les négociations commerciales multilatérales.

Enfin, on ne saurait aborder la question de l'influence des acteurs non étatiques sans prendre en compte la place qu'occupent les questions et enjeux relatifs à la sécurité des États. Le chapitre 6 traitera donc de cette problématique épineuse en procédant à un bilan de la sécurisation des mouvements transnationaux. Il sera démontré que les perspectives d'une libéralisation de l'espace transnational de contestation ont été fortement ébranlées par les événements qui ont entouré les attaques terroristes du 11 septembre 2001 sur le territoire des États-Unis. Le contexte international de l'après-11 septembre 2001 inaugure donc une interprétation de la libéralisation comme une source d'inquiétude et de danger. Aujourd'hui les acteurs non étatiques sont assujettis à la logique du néolibéralisme sécuritaire post-11 septembre, laquelle réintroduit la sécurité comme moteur de l'entreprise de libéralisation.